

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 18 janvier 2013
(convocation du 7 janvier 2013)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Huit Janvier Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, M. SOLARI Joël, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. DUCHENE Michel à partir de 12h30
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. DUPRAT Christophe à M. BOBET Patrick à partir de 12h30
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. GAUTE Jean-Michel à M. JUNCA Bernard
M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick jusqu'à 10h30
M. LAMAISON Serge à M. LABISTE Bernard à partir de 11h10 et jusqu'à 12h15
M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel à partir de 12h00
M. SAINTE MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 9h55 et à partir de 11h
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle
Mme LACUEY Conchita à Mme CARTRON Françoise
M. ASSERAY Bruno à M. CHAUSSET Gérard
Mme BALLOT Chantal à M. GUICHOUX Jacques
Mme CAZALET Anne-Marie à M. GELLE Thierry
M. CAZENAVE Charles à M. GAÜZERE Jean-Marc jusqu'à 10h05
M. CHARRIER Alain à Mme EWANS Marie-Christine jusqu'à 10h10
Mme COLLET Brigitte à Mme DESSERTINE Laurence
Mlle COUTANCEAU Emilie à M. DOUGADOS Daniel
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme FOURCADE Paulette à partir de 12h

M. DAVID Yohan à M. ROBERT Fabien à partir de 9h50
Mme DELATTRE Nathalie à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 11 h45
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 10h20
Mme DESSERTINE Laurence à Mme PIAZZA Arielle à partir de 11h45
M. DUCASSOU Dominique à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h30
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à partir de 12h
M. GUICHEBAROU Jean-Claude à M. FLORIAN Nicolas à partir de 11h55
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. JOUBERT Jacques
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément à partir de 12h10
Mme LAURENT Wanda à M. BOUSQUET Ludovic
M. LOTHAIRE Pierre à M. BRON Jean-Charles
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PARCELIER Muriel à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h20
M. ROBERT Fabien à Mme LIRE Marie-Françoise à partir de 12h15
Mme SAINT-ORICE Nicole à M. BRUGERE Nicolas
M. SIBE Maxime à M. QUANCARD Denis
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck jusqu'à 11h45
Mme TOUTON Elisabeth à Mme WALRYCK Anne

LA SEANCE EST OUVERTE

**Location d'un terrain à usage de parking sis rue Gustave Eiffel à Bègles
cadastré BL n°1 - Décisions**

Monsieur Touzeau présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le rapport de présentation :

La CUB dispose d'un site à Bègles occupé conjointement par l'atelier de réparation de la Direction Bâtiments et Moyens et par une partie de la collecte comprenant le parc matériel :

- de la collecte en porte à porte de la zone C (sud de l'agglomération)
- de la collecte en porte à porte de la zone Nuit Bordeaux Hypercentre
- de la collecte des bornes par apport volontaire du tri, verre et ordures ménagères
- du matériel roulant des services (Collecte, Communication Bègles, USID...)

Lors du transfert des secteurs de collecte de nuit sur le dépôt de Bègles, la Communauté urbaine a souhaité disposer d'un terrain de 1544 m² sur la parcelle BL1 sis rue Gustave Eiffel à Bègles, propriété de la Société Civile Immobilière SIBO, faisant face à la parcelle communautaire BL2, afin d'y aménager des places de stationnement affectées à l'usage des agents.

Le 2 juin 2009, la CUB a conclu avec la SCI une convention d'occupation du bien qui a pris effet à cette date pour une durée de 36 mois, renouvelable par tacite reconduction. Au titre de l'occupation, l'article 4 de la convention prévoyait le versement d'une redevance annuelle de 4 700 €, révisée annuellement sur la base de l'indice trimestriel du coût de la construction publié par l'INSEE.

Cette convention avait été établie sur la base d'un prix de location minoré, tenant compte des travaux d'aménagement réalisés à la charge de la Communauté urbaine.

Or par courrier en date du 23 juillet 2012, la SCI SIBO a dénoncé cette convention à titre conservatoire, dans l'attente de négociations des conditions tarifaires, mettant ainsi un terme à la mise à disposition du terrain à compter du 31 janvier 2013.

Au terme des pourparlers engagés avec la SCI, il est envisagé de reconduire la convention pour une durée de 3 ans, pour un loyer négocié de 20 884 € par an (prétentions initiales de 34 800 €), l'estimation domaniale s'établissant à 6 440 €.

La mise à disposition de ce terrain répond à une nécessité absolue, pour permettre la continuité du service public tout en préservant les règles fondamentales d'hygiène et sécurité.

En effet, dans l'attente de la livraison du 3^{ème} dépôt de la DCTD à Eysines, l'espace disponible sur le dépôt de Bègles, sans l'occupation de ce terrain n'est pas suffisant pour travailler dans des conditions de sécurité acceptables. De fait, l'aménagement de ce parking a permis de respecter les exigences légales quant à la largeur des emplacements des bennes à ordures ménagères (B.O M.) pour en faciliter l'accessibilité.

D'ici environ 3 ans, le service Apport Volontaire sera transféré sur le 3^{ème} site, ce qui libèrera alors suffisamment d'espace pour ne plus avoir à reconduire cette convention.

De plus, des travaux importants de création de vestiaires supplémentaires à l'intérieur du bâtiment existant sur le site de Bègles vont être réalisés, entraînant la suppression des vestiaires actuels et nécessitant la mise en place de modules préfabriqués sur les espaces extérieurs de parking à partir de 2013 et ce pour une durée d'environ 2 ans.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le code des collectivités territoriales

VU l'avis de France Domaine en date du 23 juillet 2012

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT la nécessité absolue de louer le terrain susvisé pour permettre la continuité du service public dans le respect des règles d'hygiène et sécurité.

DECIDE

Article 1 : d'autoriser Monsieur le Président à louer un terrain sis rue Gustave Eiffel à Bègles, cadastré BL n° 1, d'une superficie de 1 544 m², propriété de la Société Civile Immobilière SIBO, moyennant le versement d'une redevance annuelle de 20 884 €, toutes charges comprises, supérieure à l'estimation de France Domaine.

Article 2 : La dépense sera imputée sur les crédits ouverts au budget annexe « Déchets Ménagers » chapitre 11 article 6132 « Locations immobilières » CRB TF00.

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Président à signer la convention d'occupation se rapportant à cette location

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.
Le groupe des élus Communistes et Républicains vote contre
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 18 janvier 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

<p>REÇU EN PRÉFECTURE LE 28 JANVIER 2013</p> <p>PUBLIÉ LE : 28 JANVIER 2013</p>

M. JEAN TOUZEAU